

Examen de l'investissement étranger

Notre marché des réfrigérateurs représente environ 400,000 unités par an. Deux sociétés suffiraient largement à répondre à cette demande, mais nous en avons neuf au Canada, dont sept succursales américaines. L'idéal serait de combiner les sociétés qui fabriquent des réfrigérateurs, réduisant ainsi le prix, grâce à une rationalisation de l'industrie et à une concurrence plus efficace. Mais étant donné l'existence de la loi antitrust de l'État-Unis, le Canada peut pas prendre cette mesure qui servirait les intérêts des consommateurs.

En outre, la politique américaine peut avoir des incidences sur la bourse canadienne. En 1963, en 1965 et en 1968, le gouvernement américain a exigé que les filiales américaines établies au Canada renvoient leurs capitaux aux États-Unis. Cela a eu des conséquences néfastes sur tout notre marché monétaire. Le président de la Banque royale du Canada fit d'ailleurs la déclaration suivante: Notre propre pouvoir monétaire semblait être retenu par une corde... dont Washington tenait l'autre bout.

La domination étrangère est néfaste à l'économie canadienne sur un quatrième plan. Les sociétés américaines se trouvant au Canada achètent la plupart des éléments nécessaires à la fabrication auprès de leur société mère aux États-Unis, ce qui crée plus d'emploi pour les Américains. Quelque 70 p. 100 des articles importés par les sociétés au Canada proviennent des sociétés mères se trouvant aux États-Unis. Les filiales américaines au Canada ne cherchent pas à rivaliser pour les marchés étrangers car cela reviendrait à faire concurrence aux sociétés mères américaines. En fait, 82 p. 100 de la production des filiales se trouvant au Canada est vendue dans notre pays.

En cinquième lieu, le contrôle étranger est préjudiciable parce qu'il nous enlise dans une économie de succursales. Cela signifie que la recherche et le perfectionnement se font aux États-Unis plutôt qu'au Canada. Nous exportons donc nos scientifiques, nos ingénieurs et nos technocrates, ainsi qu'un grand nombre des brillants jeunes diplômés de nos universités. Ils s'en vont aux États-Unis, où se fait la recherche. En 1951, 11 p. 100 des ingénieurs et des scientifiques canadiens s'en sont allés aux États-Unis. En 1956, le pourcentage a monté à 46 p. 100. Les cadres de la science et du génie au Canada augmentent annuellement au taux de 9 p. 100, ce qui est le taux le plus élevé parmi toutes les professions, et en 1970, 882 ingénieurs et scientifiques du Canada sont partis pour les États-Unis. Nous savons tous quelles difficultés les autres ont à surmonter pour se trouver des emplois au Canada même.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a signalé en 1970 que les sociétés de propriété étrangère ne dépensent rien, ou presque rien, pour la recherche et le perfectionnement scientifiques au Canada. Leurs ventes ayant augmenté de 35 p. 100, leurs dépenses pour la recherche n'ont augmenté que de 18 p. 100, étant en moyenne de \$325,000, somme triviale en comparaison de la taille des sociétés sur lesquelles le ministère avait fait enquête. Par exemple, les industries du caoutchouc et des matières plastiques, en 1967, pour chaque tranche de \$1,000 de ventes, ont dépensé pour la recherche, au Canada \$6.06, mais \$11.33 aux États-Unis. En conséquence, le Canada manque d'emplois à offrir aux diplômés d'université, et les succursales canadiennes utilisent les nouvelles techniques plus tard que les sociétés mères, ce qui affaiblit la position du Canada sur les marchés mondiaux.

En outre, dans une économie contrôlée de l'étranger, les décisions touchant l'expansion ou la fermeture des usines sont prises aux États-Unis par des entreprises américai-

nes, à l'avantage des travailleurs américains. Si l'économie ralentit aux États-Unis, les premiers congédiements ont lieu dans les succursales du Canada. Beaucoup d'exemples le confirment. On pourrait citer l'exemple de Dunlop Tire en 1970. Et il y a l'exemple révoltant de la compagnie américaine Selkirk-Metalbestos, qui décida en 1968 de toucher une subvention de \$77,000 de l'Ontario Development Corporation, sous prétexte de créer des emplois en agrandissant son usine de Brockville. Cependant, la compagnie décida d'acheter une autre entreprise à Hamilton, puis en ferma les portes et transporta l'entreprise à Brockville. Résultat: 50 travailleurs ont perdu leur emploi à Hamilton tandis qu'à Brockville, on en créait 10 nouveaux, mais à un salaire plus bas qu'à Hamilton. Devant de tels faits, comment peut-on dire que les filiales étrangères se préoccupent d'abord de l'intérêt des Canadiens? Les décisions concernant notre économie sont prises par des étrangers qui songent à leur intérêt d'abord.

Pourquoi, je vous demande, les Canadiens ont-ils accepté un tel état de choses? On a créé bien des mythes au sujet de notre économie et j'aimerais en examiner quelques-uns. Nous avons grandi avec l'idée de la nécessité d'investissements étrangers et de filiales au Canada. On nous dit par exemple que la compétence du Canada dans la plupart des industries secondaires est inférieure à celle des États-Unis dans une proportion de 30 p. 100. C'est un fait. Voici les raisons pour lesquelles nous sommes moins compétents, paraît-il: population peu nombreuse, de plus grandes distances à parcourir, un climat difficile, nos ouvriers ne travaillent pas aussi ferme et nos administrateurs n'ont pas autant d'expérience. Mais les faits démentissent ces assertions. Une population de 21 millions ne manque pas d'importance. C'est trois fois celle de la Suède, qui est plus prospère que nous. La Suède a un climat moins favorable que le nôtre, une situation géographique et une agriculture également moins favorables et pourtant, c'est un pays prospère. La plus grande partie de notre industrie se situe dans le sud de l'Ontario, où la géographie et le climat peuvent se comparer au cœur de la région industrielle des États-Unis, et nos travailleurs sont aussi bons, sinon meilleurs, que les travailleurs américains au point de vue de la productivité. Il suffit de voir une chaîne de montage pour s'en rendre compte. La vraie raison pour laquelle nous sommes moins compétents, c'est le double emploi de l'inefficacité de notre économie à base de filiales.

• (1550)

Un autre mythe qu'on a répandu est que les Canadiens n'ont pas le capital voulu et doivent accepter les investissements étrangers. Cela peut avoir été vrai dans le passé mais ne l'est certainement pas maintenant. De 1961 à 1967, plus de 60 p. 100 du capital nécessaire pour le financement d'entreprises étrangères dans notre pays provenait du Canada et de sources canadiennes. En effet, en 1970, les filiales américaines ont obtenu 94 p. 100 du capital dont elles avaient besoin pour s'étendre et pour acheter des sociétés canadiennes, ici même au Canada de banques canadiennes et de sociétés d'investissement. Nous sommes le seul pays au monde à financer sa propre liquidation. L'investissement étranger n'est pas le bienfait qu'il prétend être. De 1960 à 1967, les filiales américaines ont expédié aux États-Unis 1.8 milliard de dollars de plus en bénéfices que ce qu'ils avaient reçu en capital. A qui ces investissements profitent-ils? Sûrement pas à l'économie canadienne.